



# les FICHES de l'Observatoire



Octobre 2001 - N° 6

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LA ZONE URBAINE SENSIBLE DE BLOIS

Tableau de bord - Données de juillet 2001

**C**ette deuxième édition du tableau de bord sur les demandeurs d'emploi de la Zone Urbaine Sensible (ZUS) de Blois, mis en place par l'ANPE, la DDTEFP, la Préfecture, le contrat de Ville de Blois et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher, porte sur les statistiques du mois de juillet fournies par l'ANPE. Outre les tableaux présentant les principales caractéristiques, calqués sur ceux du premier tableau de bord, il introduit des éléments d'évolution. Rappelons que la base de référence est la Communauté de communes du Blaisois, hors ZUS (Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Fossé, Marolles, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Sulpice, Villebarou, Vineuil). La ZUS comprend les quartiers Bégon, Croix-Chevalier, Kennedy, Coty et une partie du quartier des Sarrazines. Il convient de signaler que par rapport aux précédents résultats, les méthodes d'extraction et de traitement des données relatives au reste de la Communauté ont été améliorées. Les comparaisons dans le temps ne sont donc pas encore possibles pour ce territoire.

### DONNÉES DE CADRAGE

	ZONE URBAINE SENSIBLE			RESTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Population totale	7 472	6 906	14 378	28 818	25 988	54 106
Population active	3 037	3 498	6 535	12 400	13 178	25 578
Demandeurs d'emploi catégorie 1 <sup>1</sup>	624	604	1 228	654	594	1 248
Demandeurs d'emploi catégories 1+6 <sup>2</sup>	748	711	1 459	850	719	1 569
<b>Total demandeurs d'emploi</b>	<b>1 165</b>	<b>933</b>	<b>2 098</b>	<b>1 409</b>	<b>1 004</b>	<b>2 413</b>

Catégories 1 et 6 : cf définitions page suivante

Au 30 juin, les chômeurs de la ZUS représentent 16 % des demandeurs d'emploi du Loir-et-Cher. Leur poids dans la population active est 4 fois supérieur à celui du reste de la Communauté de communes.

### RATIOS

	Ensemble
Demandeurs d'emploi catégorie 1/ actifs <sup>3</sup> ZUS	18,8 %
Hors ZUS	4,9 %
Evolution juillet 2000 - juillet 2001 (cat 1) <sup>4</sup> ZUS	- 19,3 %
Evolution 30 juin 2000 - 30 juin 2001 Loir-et-Cher	- 17,0 %

### INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

	Juillet 2000		Janvier 2001		Juillet 2001	
	ZUS	Hors ZUS*	ZUS	Hors ZUS*	ZUS	Hors ZUS
Femmes (1)	48,9	51,9	48,7	51,9	50,8	52,4
Hommes (1)	51,1	48,1	51,3	48,1	49,2	47,6
Total cat 1 (2)	60,5	54,2	60,8	54,2	58,5	51,7
Total cat 6 (2)	11,5	11,2	9,9	11,2	11,0	13,3
Moins de 25 ans (1)	18,4	21,4	20,3	21,4	20,8	18,9
RMI (1)	-	11,0	20,1	11,0	19,5	9,9
Chômeurs longue durée (1)	35,1	24,8	32,5	24,8	32,8	25,9
Non qualifiés (1)	54,2	39,7	55,8	39,7	56,6	35,5
Niveaux Vbis + VI (1)	48,4	31,3	51,3	31,3	49,7	26,7

(1) : en % de la catégorie 1  
(2) : en % du total des demandeurs d'emploi  
\* mars 2001

1 Pour cette présentation, des écarts peuvent intervenir entre les chiffres correspondant à l'ensemble des demandeurs en fonction de leur catégorie ou de la ventilation.

2 Le total des catégories 1 et 6 représente l'ensemble des personnes cherchant un emploi à temps plein et à durée indéterminée ; il correspond à l'ancienne catégorie 1 modifiée en 1995.

3 Ce ratio ne correspond pas au taux de chômage. Il est donné à titre indicatif et permet essentiellement d'effectuer des comparaisons dans le temps et entre territoires.

4 L'extraction des données ayant lieu le 20 du mois considéré peut entraîner quelques très légères distorsions avec les chiffres officiels de fin de mois.

## LES ÉVOLUTIONS MARQUANTES DANS LA ZUS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Sur les 12 derniers mois, le nombre de chômeurs de catégorie 1 a diminué un peu plus dans la ZUS que dans l'ensemble du département.

● Le nombre de demandeurs des catégories 2 et 3 est stable ou en faible augmentation. Les effectifs des chômeurs inscrits depuis plus d'un an sont en fort recul (- 27,6 %), comme pour l'ensemble du Loir-et-Cher (-29,8 %) ; leur poids est quasiment identique à la moyenne départe-

### LES PRINCIPAUX ÉCARTS DE STRUCTURE

On compte plus de chômeurs en catégorie 1 dans la ZUS que dans le reste de la Communauté, et chez les hommes que chez les femmes. Pour celles-ci, on note un poids assez important de la catégorie 2 (temps partiel). En proportion, la catégorie 6 est plus élevée hors ZUS. ● La part des chômeurs de longue durée en ZUS est proche de la moyenne départementale (32,8 % pour 32,4 %), mais supérieure au reste de la Communauté (26 %). Quel que soit le territoire, la proportion des personnes inscrites depuis moins de 6 mois a sensiblement diminué depuis le précédent tableau de bord, alors qu'elle augmente pour les 6 à 12 mois. ● La part des moins de 25 ans est relativement équilibrée (l'écart entre sexes observé dans la ZUS en janvier est gommé), mais elle est partout supérieure à la moyenne du Loir-et-Cher (15,3 %). On compte proportionnellement plus de 40-49 ans en ZUS et de 50 ans ou plus en dehors. ● Le niveau de formation est le critère qui différencie le plus les deux territoires. Le niveau V, qui rassemble un grand nombre de chômeurs, joue un rôle pivot : près de la moitié des demandeurs de la ZUS ont un niveau inférieur, contre 27 % en dehors. Cet écart est

mentale. ● Ceux des jeunes de moins de 25 ans ne diminuent que de 13 % en raison d'un reflux peu marqué chez les 20-24 ans (- 5,1 %). ● Les ouvriers qualifiés (- 31,3 %) et les employés qualifiés (- 25,6 %) ont plus largement bénéficié des créations d'emplois que les autres catégories ; ces évolutions sont d'ailleurs sensiblement supérieures aux moyennes départementales, respectivement - 22 % et - 18,5 %.

encore plus marqué pour les jeunes (respectivement 53 % et 26 %). ● Les employés représentent plus de la moitié des chômeurs, quel que soit le territoire, mais avec un rapport inverse entre qualifiés et non qualifiés. D'ailleurs le poids de l'ensemble des non qualifiés de la ZUS dépasse de 20 points celui du reste de la Communauté de communes et de 15 points la moyenne départementale (41 %). ● Les femmes de la ZUS souffrent d'un lourd handicap de mobilité : 43 % seulement disposent d'un permis de conduire, contre 65 % des hommes et plus de 70 % des chômeurs hors ZUS. ● Le chômage est plus long pour les jeunes de la ZUS. Leur niveau de formation est beaucoup plus faible (43 % niveaux V bis et VI contre 20 % hors ZUS), ainsi que leur niveau de qualification (62 % contre 45 %) ; ce dernier apparaît de surcroît partout inférieur à celui de l'ensemble des chômeurs. ● Peu de bénéficiaires du RMI de la ZUS sont inscrits à l'ANPE (343, toutes catégories confondues). Leur durée d'inscription est sensiblement plus longue que pour l'ensemble des demandeurs, mais leur niveau de qualification ou de formation est très proche.

### RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE DEMANDE D'EMPLOI

	FEMMES				HOMMES				ENSEMBLE			
	ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Catégorie 1	624	53,6	654	46,4	604	64,7	594	59,2	1 228	58,5	1 248	51,7
Catégorie 2	199	17,1	248	17,6	39	4,2	43	4,3	238	11,3	291	12,1
Catégorie 3	61	5,2	111	7,9	67	7,2	110	11,0	128	6,1	221	9,2
Catégorie 4	41	3,5	33	2,3	50	5,4	39	3,9	91	4,3	72	3,0
Catégorie 5	62	5,3	40	2,8	37	4,0	36	3,6	99	4,7	36	3,1
Catégorie 6	124	10,6	196	13,9	107	11,5	125	12,5	231	11,0	321	13,3
Catégorie 7	33	2,8	73	5,2	12	1,3	11	1,1	45	2,1	84	3,5
Catégorie 8	18	1,5	42	3,0	16	1,7	39	3,9	34	1,6	81	3,4
<b>Total</b>	<b>1 165</b>	<b>100</b>	<b>1 409</b>	<b>100</b>	<b>933</b>	<b>100</b>	<b>1 004</b>	<b>100</b>	<b>2 098</b>	<b>100</b>	<b>2 413</b>	<b>100</b>

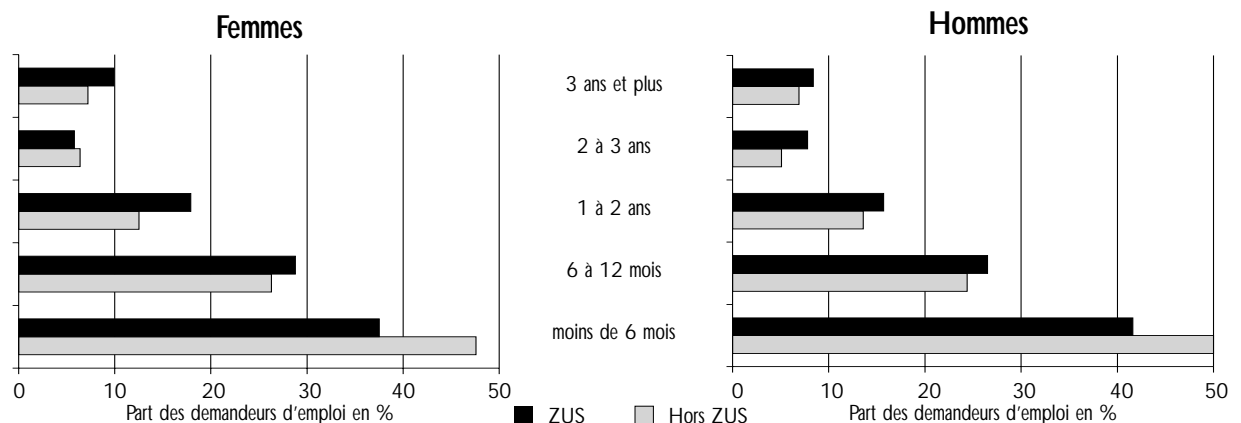
#### Catégories de DEFM (demandes d'emploi en fin de mois)

- 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps ;
- 2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel ;
- 3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée ;
- 4 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi ;

- 5 : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi ;
- 6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;
- 7 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps partiel ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;
- 8 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.

### Les graphiques suivants portent uniquement sur les demandes de catégorie 1

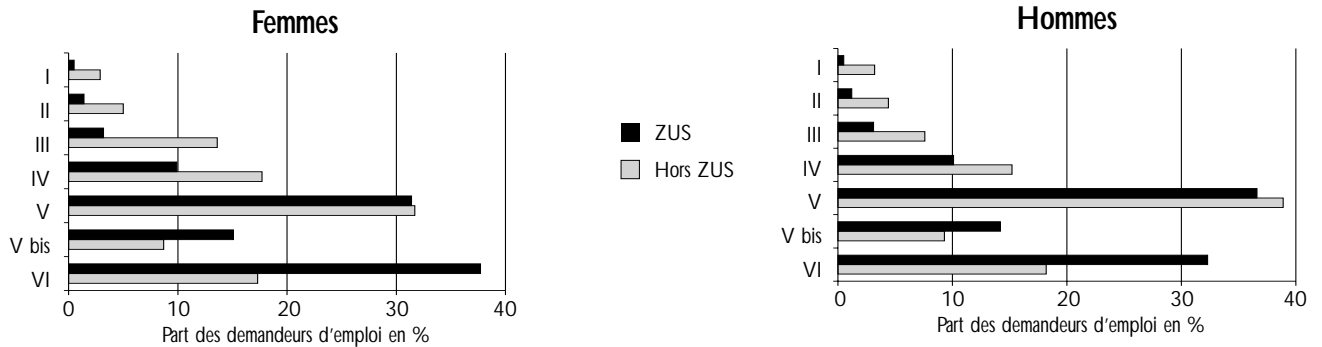
#### RÉPARTITION SELON LA DURÉE D'INSCRIPTION



## RÉPARTITION PAR ÂGE

	FEMMES				HOMMES				ENSEMBLE			
	ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS		ZUS		Hors ZUS	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 25 ans	131	21,0	118	18,0	125	20,7	118	19,9	256	20,8	236	18,9
Dont 16-20 ans	39	6,3	38	5,8	48	7,9	38	6,4	87	7,1	76	6,1
25 à 39 ans	273	43,8	297	45,4	254	42,1	250	42,1	527	42,9	547	43,8
40 à 49 ans	151	24,2	140	21,4	145	24,0	126	21,2	296	24,1	266	21,3
50 ans et plus	69	11,1	99	15,1	80	13,2	100	16,8	149	12,1	199	15,9
<b>Total</b>	<b>624</b>	<b>100</b>	<b>654</b>	<b>100</b>	<b>604</b>	<b>100</b>	<b>594</b>	<b>100</b>	<b>1 228</b>	<b>100</b>	<b>1 248</b>	<b>100</b>

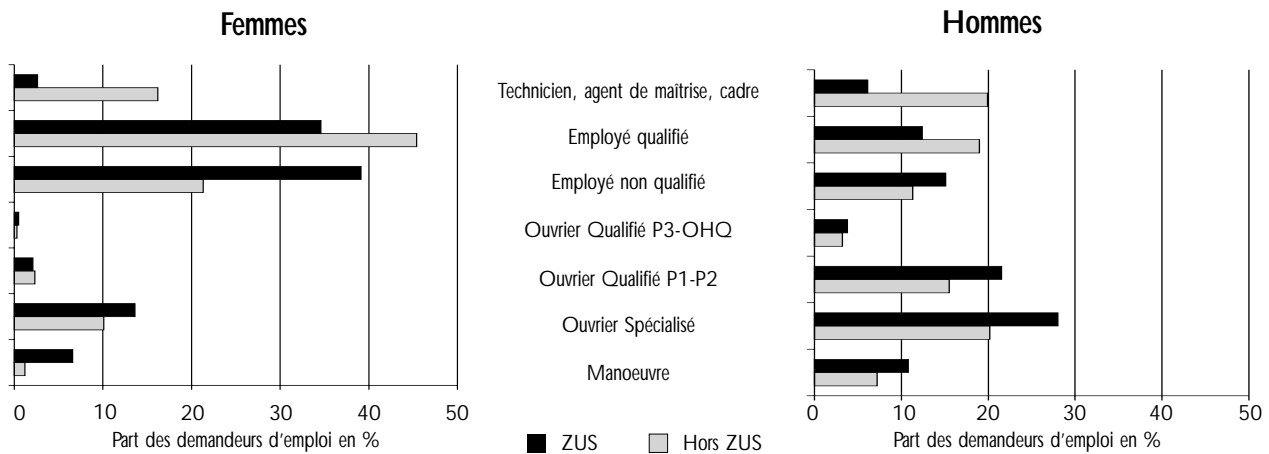
## RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION



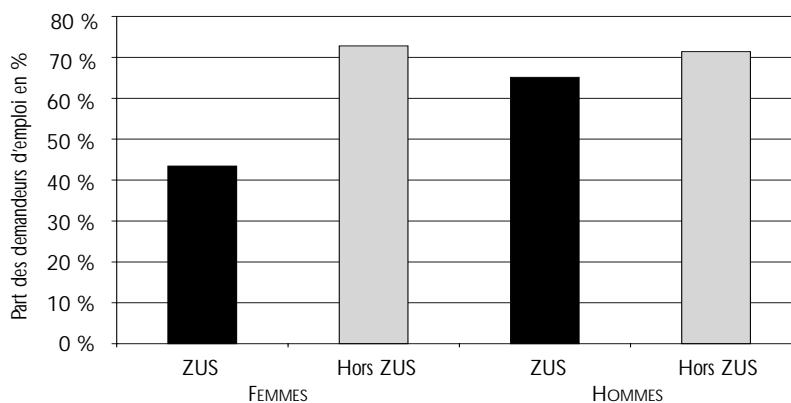
### Niveaux de formation

I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première année de CAP-BEP sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

## RÉPARTITION PAR QUALIFICATION



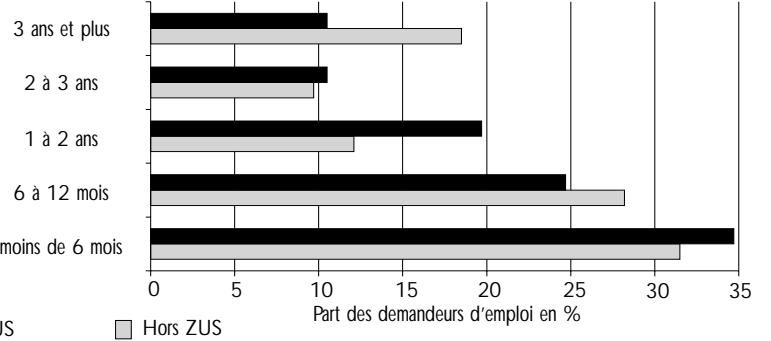
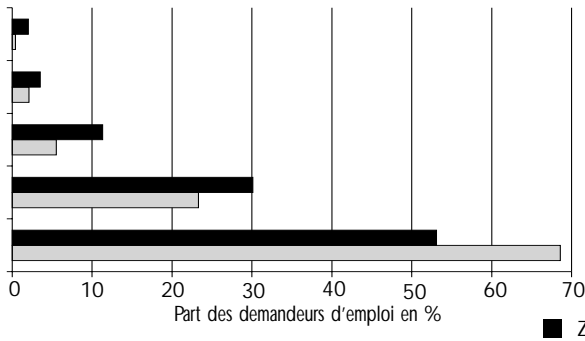
## PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN POSSESSION D'UN PERMIS DE CONDUIRE



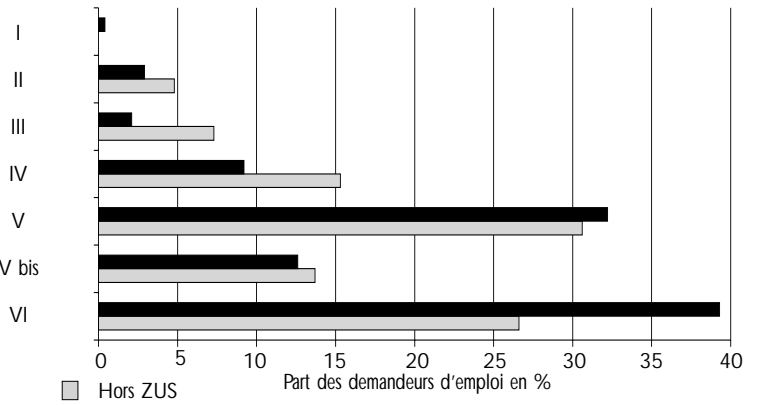
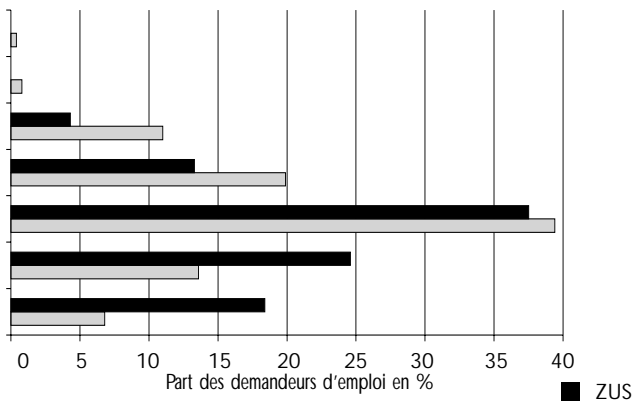
SUR LES MOINS DE 25 ANS

SUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI

Durée d'inscription



Niveau de formation



Qualification

